

<http://www.snetap-fsu.fr/TFR-concours-deprec-2015.html>



# TFR concours déprec 2015

- Métiers - TFR-ATFR - Non titulaires, actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 2 décembre 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### ATTENTION : REPORT DES DATES D'INSCRIPTION AU 20 JANVIER 2016

- La seconde session annoncée en juin dernier, va bientôt s'ouvrir : [l'avis est sorti ce jour](#) : 17 places offertes.
- [Arrêté du 30 novembre 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnalisé pour l'accès au corps des techniciens de formation et de recherche relevant du ministre chargé de l'agriculture, pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 \(recrutement dans le premier grade\)](#)
- [Note de service "concours"](#)

Attention, ce concours concerne l'enseignement technique secondaire

**Remarque du SNETAP : il est regrettable que malgré de multiples interventions de nos élus en CAP** ou lors de groupe de travail demandant l'ouverture de l'option [TFR](#) Doc, l'administration n'ait pas retenu cette option, ne laissant que peu de perspective aux agents non titulaires de sortir de la précarité !

- [Arrêté du 28 mai 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnalisé pour l'accès au corps des techniciens de formation et de recherche relevant du ministre chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 \(recrutement dans le premier grade\)](#)

Attention, ce concours concerne l'enseignement supérieur

Si l'avis prévoit "Une seconde session pour l'accès au corps des techniciens de formation et de recherche (...) organisée en fin d'année 2015 afin de pourvoir des postes dans l'enseignement technique agricole", le SNETAP-[FSU](#) regrette le renvoi à l'automne de cette session et demandera son ouverture dès l'automne.

Le nombre total des places offertes est fixé à 4.

La date limite de préinscription est fixée au 2 juillet 2015.

La date limite de retour des confirmations d'inscription ainsi que des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle est fixée au 16 juillet 2015, le cachet de la poste faisant foi.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à Paris à partir du 16 septembre 2015.